

LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005
HUITIÈME ANNÉE N°880 DU 20 AU 22 SEPTEMBRE 2013

1801/2013 : 212^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

Le 152^e numéro de l'année 2013

Nombre de pages : 29 pages

Distribué à 15.100 personnes

ÉDITION DU WEEK END

LA CITATION DE LA SEMAINE

«Il ne saurait y avoir de victoire Politique possible sans victoire culturelle préalable ».

Antoine Gramsci

MOBILISATION
DES ÉTATS DE
LA CARAÏBE
POUR OBTENIR
RÉPARATION
POUR LES CRIMES
COLONIAUX

ANNÉE 2013
ANNÉE
SÉNÉGAL

SOMMAIRE

AFFAIRES NATIONALES ET À LA UNE page 3

AFFAIRES MONDIALES page 10

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX page 22

DROIT, MANAGEMENT, PATRIMOINE page 25

TABLEAU DE BORD GUADELOUPE page 28

LA NATION

PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE :

22 BIS RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE

ADMINISTRATION :

PRÉSIDENT DU CONSEIL D ADMINISTRATION : DAVILA JACQUES

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF: JEAN PAUL ELUTHER

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;

Agence de presse : Média info

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**

COMITÉ DE RÉDACTION : José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila; Wesley Aminata.

SUIVEZ NOUS SUR LE WEB ET LES RESEAUX SOCIAUX .

À LA UNE

LA CARAÏBE ENGAGE LE COMBAT POUR LES RÉPARATIONS COLONIALES

Les représentants des gouvernements, la société civile et les institutions universitaires des Caraïbes se sont réunis à SAINT VINCENT pour élaborer des stratégies visant à exiger une compensation économique et morale de leurs colonisateurs. La Conférence régionale sur les réparations, qui s'est ouvert dimanche dernier a été organisée par le Premier Ministre de Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Ralph Gonsalves. Dans son allocution d'ouverture, Gonsalves a déclaré que "La question est fondamentale» ; "Les nations européennes engagées dans la conquête, la colonisation, le génocide et l'esclavage dans notre Caraïbes doivent fournir les ressources réparatrices nécessaire pour réparer l'héritage contemporain de leurs torts historiques », at-il dit. Gonsalves a exhorté les pays des Caraïbes à s'efforcer de construire un soutien dans la région et de favoriser la solidarité avec les personnes partageant les mêmes idées et les groupes à l'étranger. "Nous devons parvenir à un consensus. Nous n'avons pas avoir à se battre avec un autre. Nous pouvons avoir différents points de vue, mais c'est un mouvement énorme, historique dans ce siècle ", at-il dit ; Il a nié que l'objectif était en conflit avec les anciennes puissances coloniales: «Au contraire, nous avons besoin des Européens pour renforcer ce projet», at-il dit. A cet égard, il a appelé les dirigeants de la région à discuter de la question lors de la prochaine Assemblée générale de l'ONU, qui a commencé mardi . Le président de l'Assemblée générale est un caribéen . Cette conférence fait partie d'un plan d'action élaboré par les dirigeants de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), qui a accepté de créer un groupe régional et d'initier la demande au cours de la 34e réunion de l'organisation à Trinidad et Tobago en juillet 2013. Parmi les personnalités présentes il y avait Hilary Beckles professeur d'université , le pasteur Verene, ainsi que que le chanteur jamaïcain Bunny Wailer. Au cours des

dernières semaines, plusieurs figures importantes de la Caraïbe ont soutenu le plan, parmi lesquels le président de la Commission nationale des réparations de la Jamaïque, Verene Shepherd, qui a déclaré qu'il y avait un lien entre la pauvreté et l'exploitation coloniale. Ce plan a été également soutenu un professeur de philosophie politique à l'Université de West Indies (UWI), Hutton Clinton, un législateur jamaïcain Mike Henry et Ronald Sanders, chercheur à l'Institut d'études du Commonwealth . Le Professeur Sir Hilary Beckles, a été nommé pour présider une Commission des réparations des Caraïbes qui cherchera à faire progresser la position de la région sur les injustices subies à la suite de la traite des esclaves. Ont été aussi désigné cinq vice-présidents. Au moment de l'émancipation des esclaves en 1834, la Grande-Bretagne payé 20 millions de livres planteurs britanniques dans les Caraïbes, l'équivalent de quelque 200 milliards de livres (315 milliards de dollars) aujourd'hui. Rien n'a été versée aux Africains qui ont été réduits en esclavage. La conférence s'est terminée avec le tournage du film appelé «guerre» un film sur Walter Rodney, le grand universitaire des Caraïbes de la Guyane.

LA CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE , face au lancement de ce processus a publié le 21 septembre le communiqué qui suit :

« **LA CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE**, informe les guadeloupéennes et les guadeloupéens qu'un processus de grande envergure a été lancé en juillet 2013 à TRINIDAD et continué en septembre à ST VINCENT, par les états de notre région au sein de la CARICOM qui consiste à réclamer à L' ANGLETERRE, LA FRANCE, LES PAYS BAS ET L'ESPAGNE la réparation du préjudice subi par nos peuples et nos pays suite à l'esclavage , à la colonisation et au génocide des amérindiens les premiers occupants de cette terre .

La **CONVENTION** approuve, soutient et participe à ce

processus qui est une composante indispensable du combat pour la souveraineté de nos pays et la dignité de nos peuples. Elle rejoint ainsi l'ensemble des organisations régionales de l'Amérique latine et de la Caraïbe.

Pour les nationalistes de la Guadeloupe, ce processus constitue une formidable opportunité pour que la Guadeloupe devienne enfin un des acteurs de la Caraïbe ce qui n'est pas encore malheureusement le cas. Le comité national guadeloupéen pour les réparations doit à la fois mobiliser autour de ce thème les guadeloupéens et les formations politiques qui militent pour la souveraineté, et surtout solliciter l'adhésion au comité de la Caraïbe afin de participer avec tous les caribéens au renforcement de la communauté Caraïbe au sein des organisations régionales latino américaines et dans le monde.

La réparation du préjudice subi par nos peuples est une nécessité ».

LA RÉDACTION



AFFAIRES NATIONALES

POLITIQUE

VOILÀ COMMENT LES AUTORITÉS COLONIALES NOUS SURVEILLENT

Quelques semaines après les révélations de SNOWDEN, on découvrait, que la France disposait d'un outil de surveillance d'Internet similaire. Un "supercalculateur", situé dans le sous-sol du siège de la DGSE, assurait le quotidien, "stocke les interceptions d'une grande part des communications, mails, SMS, fax, ainsi que

toute activité Internet des Français, et les flux entre la France et l'étranger". La DGSE s'appuie sur 1.100 employés, auxquels il faut ajouter les spécialistes de la Direction du renseignement militaire (DRM), soit environ 700 personnes. La France dispose notamment d'un large réseau de stations d'écoute dotées d'antennes satellites, parfois surnommé Frenchelon. Les sites les plus connus sont ceux de Domme (Dordogne) et Saint-Laurent-de-la-Salanque (Pyrénées-Orientales). Mais la DGSE profite aussi de stations à Kourou (idéalement placée pour écouter les USA), en Nouvelle-Calédonie, à Mayotte et dans plusieurs bases à l'étranger (Abou Dhabi, Djibouti). Le renseignement français peut aussi compter sur les capacités d'écoute électronique des équipements militaires français, notamment les six sous-marins nucléaires d'attaque, le navire espion Dupuy-de-Lôme, ou les deux avions Transall Gabriel bardés d'électronique. La Direction générale de l'armement (DGA) dispose également de quatre microsatellites d'écoute lancés en 2011, la constellation Elisa, qui préfigurent le système d'écoute électromagnétique Ceres prévu vers 2020. La France n'est pas dépourvue non plus dans la surveillance du Web. "A la suite des préconisations du Livre blanc de 2008, nous avons pu développer un important dispositif d'interception des flux Internet", reconnaissait l'ancien patron de la DGSE Erard Corbin de Mangoux devant les députés de la commission de la Défense, le 20 février. Le directeur technique de la DGSE, Bernard Barbier, est allé plus loin en septembre 2010, lors d'un colloque évoqué par le journaliste Jean-Marc Manach dans son blog : il affirmait que la DGSE avait "la meilleure équipe de cryptomathématiciens" de France, qu'elle pouvait pénétrer sans problème les ordinateurs pas assez sécurisés. "Nous stockons bien évidemment tous les mots de passe, nous avons des dictionnaires de millions de mots de passe", assurait même Bernard Barbier. La DGSE, selon la lettre Intelligence Online, dispose d'un nouveau data center "de 100 mètres de long sur 10 de large" dans les Yvelines, près des Alluets-le-Roi, sur le site d'un ancien bunker allemand. Mais les spécialistes sont sceptiques sur la possibilité d'interceptions systématiques. Pas si grave puisque la France dispose d'un moyen efficace de scanner le trafic Internet international à moindre coût : la surveillance des câbles sous-marins en fibre optique, par lesquels transite une bonne partie des données. Edward Snowden a ainsi dévoilé que les Américains et les Britanniques ne se privaient pas de se brancher

sur ces câbles. Selon deux familiers de la DGSE, la France les "scanne" aussi allègrement. "On aurait tort de se priver, Alcatel est le leader mondial de la pose de câbles", s'amuse l'un d'eux. Voilà qui explique peut-être pourquoi les rumeurs de cession de cette activité, Alcatel Submarine Networks, ont immédiatement mobilisé le gouvernement qui, par la voix de la ministre Fleur Pellerin, a insisté en janvier sur un nécessaire "ancrage national", avec une possible entrée au capital du Fonds stratégique d'investissement. Techniquement, la manœuvre est facile : "Il suffit de mettre un petit équipement, un splitter optique : c'est très peu cher, ça dure trente ans, et c'est totalement indiscernable", souligne Kavé Salamatian. Une telle opération est possible aux points d'"atterrissage" des câbles, en Bretagne (Lannion, Penmarc'h) ou en Provence (Marseille). Face au monstre américain, la France a encore quelques arguments.

ÉCONOMIE, SOCIAL, SANTÉ, TECHNOLOGIE

UN PLAN POUR LUTTER CONTRE LA DROGUE

Dans son plan sur les priorités stratégiques de la France pour les quatre prochaines années (2013 – 2017), une partie est consacrée aux colonies où les drogues et la toxicomanie, font des ravages . Dans le domaine de la prévention, le rapport du gouvernement note que « les départements et collectivités d'Outre-mer doivent faire face à certaines problématiques particulières en matière de lutte contre les addictions, qu'il convient de traiter spécifiquement». Comment ? En améliorant d'abord la connaissance des consommations dans les colonies . « Bien que les données sur les colonies soient peu nombreuses, on note en particulier la précocité des consommations (notamment d'alcool) chez les jeunes, facteur de basculement dans des usages problématiques, et des poly-consommations. Ces poly-consommations incluent le crack aux Antilles. Pour leur part, les adultes présentent une forte consommation d'alcool (avec notamment un syndrome d'alcoolisation fœtale) et un niveau élevé de dépendance aux jeux de hasard et d'argent. A contrario, la consommation d'opiacés est faible . Le plan prévoit ensuite d'adapter le dispositif de prise en charge aux besoins identifiés, en fonction des données fournies notamment par le baromètre santé spécifique des Outre-mer

(prévu fin 2014). Et il précise qu'il faudra valoriser et renforcer les consultations des jeunes consommateurs (CJC), par « la diffusion et l'appropriation des bonnes pratiques professionnelles, en améliorant la visibilité des CJC pour les professionnels de première ligne et les familles afin de favoriser une intervention la plus précoce possible, et en organisant la formation des professionnels à l'intervention précoce. » L'autre volet important du plan concerne la lutte contre les trafics. Dans ce cadre, il prévoit « une action ciblée de lutte contre le trafic de stupéfiants dans les Outre-mer », ces derniers constituant « un enjeu majeur en matière de lutte contre le trafic de stupéfiants, au niveau international, comme dans l'axe caribéen, mais aussi au niveau local. » Le texte vise en particulier « le trafic relatif à la cocaïne, qui est acheminée vers les Antilles à partir des îles avoisinantes afin d'être consommée localement ou réacheminée vers l'hexagone ». Le gouvernement entend ainsi mobiliser « des moyens de détection et d'interception des vecteurs employés par les trafiquants adaptés aux spécificités de la zone géographique (radars, moyens aériens, maritimes et terrestres) et une recherche accrue du renseignement ». L'intensification de la lutte contre les trafics locaux dans l'ensemble des territoires Outre-mer fait également partie du dispositif, afin de « protéger les habitants des territoires ultramarins de la criminalité liée à l'offre de produits stupéfiants ». Pour atteindre cet objectif le plan veut lutter plus efficacement « contre la production locale de cannabis ou le trafic de médicaments ». Plus spécifiquement, le rapport insiste sur la nécessité de « renforcer l'action du Centre Interministériel De Formation Anti-Drogue de Fort-de-France (CIFAD) à destination des États voisins des Départements français d'Amérique ».

20e JOURNÉE MONDIALE CONTRE LA MALADIE D'ALZHEIMER

Depuis 1994, les associations mobilisent l'opinion le 21 septembre pour informer au sujet de cette maladie . La 20e édition de la journée mondiale de lutte contre la maladie se déroule ce samedi. L'occasion pour les associations et les familles de malades de faire le point sur la recherche et les moyens engagés par les pouvoirs publics. En 2013, on ne sait toujours pas comment soigner

la maladie d'Alzheimer qui touche pourtant plus de 35 millions de patients dans le monde. Le 21 septembre, c'est la journée mondiale de lutte contre cette maladie dont souffre 30 de personnes sur la planète. D'après l'Organisation Mondiale de la Santé(OMS), le nombre de malades devrait doubler d'ici 2030 puis plus que tripler d'ici 2050. Si les scientifiques progressent ils ne parviennent cependant toujours pas à comprendre ce qui conduit à la mort des neurones. "Des résultats remarquables chez la souris peut s'avérer médiocre et décevant chez l'homme", explique le Charles Duykaerts de l'Institut du cerveau-ICM, Paris au sujet des premiers essais de vaccination. Pour lui, pour arrêter l'enchaînement fatal, (une chance sur cinq d'être touché à plus de 80 ans), il faudrait pouvoir agir avant même l'apparition des symptômes. Des études française et américaine ont démontré que stimuler son esprit, en conservant une activité et travailler plus longtemps, réduiraient le risque de développer Alzheimer ou au moins retarderaient son apparition. En France, les associations reconnaissent une nette augmentation des moyens mais elles attendent l'ouverture de lieux d'accueil afin de pouvoir soulager les familles.

DOSSIER PRÉPARÉ PAR JEAN PAUL ELUTHER

MOBILISONS NOUS

AVEC TOUTE LA CARAÏBE

POUR OBTENIR RÉPARATION

DE L' EUROPE

POUR LES CRIMES COLONIAUX



AFFAIRES MONDIALES

SOCIÉTÉ ET ÉCONOMIE MONDIALES

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU PLAIDE POUR UN RENFORCEMENT DES PARTENARIATS POUR RÉALISER LES OMD

Le Secrétaire général Ban Ki-moon a appelé la communauté internationale à respecter ses engagements de lutte contre la pauvreté, à l'occasion du lancement d'un nouveau rapport sur l'état d'avancement des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) qui fait état d'avancées considérables, en dépit d'une crise économique mondiale persistante. « De nouveaux pays et autres partenaires montrent actuellement l'exemple, mais tous doivent respecter leurs engagements, concernant l'aide publique au développement (APD), le financement des initiatives climatiques et la mobilisation de ressources nationales », a déclaré M. Ban lors d'une conférence de presse à New York pour présenter le rapport. Préparé par un groupe de travail créé en 2007 pour surveiller le niveau des engagements pris au niveau mondial dans les domaines de l'aide au développement, du commerce et de la dette et suivre la progression dans l'accès aux médicaments et aux technologies, le rapport conclut que la l'aide de la communauté internationale doit être renforcée, de même que ses efforts pour finaliser un accord multilatéral sur le commerce qui soit axé sur le développement. D'après ce document, les pays en développement ont bénéficié d'un accès accru aux

technologies, aux marchés d'exportation, ainsi qu'à certains médicaments essentiels et ils ont bénéficié d'un certain allègement de leur dette. M. Ban a également indiqué que les tarifs imposés aux exportations des pays en développement ont chuté et que le volume de leurs exportations a augmenté. Certaines exportations des pays les moins développés sont désormais admises sans droits de douane. L'accès à la téléphonie mobile et à l'Internet a considérablement progressé et certains médicaments, dont ceux utilisés pour soigner le VIH/sida sont devenus plus abordables. « Cependant, il reste encore beaucoup à faire », a mis en garde le Secrétaire général lors de cette conférence de presse, qui intervient à 834 jours de la date-butoir que la communauté internationale s'est fixés pour réaliser les OMD. « Alors que les tendances économiques mondiales s'améliorent peu à peu, la crise continue de faire des ravages », a-t-il ajouté. « Pour la première fois depuis longtemps, l'APD a diminué pendant deux années consécutives. » Celle-ci a baissé de 4%, passant de 134 milliards de dollars en 2011 à 125,9 milliards de dollars en 2012, principalement en raison des mesures d'austérité budgétaire des pays de l'Union européenne, indique le rapport. M. Ban a exhorté les bailleurs de fonds à atteindre, voire dépasser, l'objectif de consacrer 0,7% du produit intérieur brut à l'APD, en particulier pour les pays les moins avancés (PMA). « L'an dernier a anticipé la tendance à affaiblissement du partenariat mondial dans le maintien de son effort historique », a déclaré le Directeur du Bureau des politiques de développement au Programme de développement des Nations Unies (PNUD), Olav Kjørven, qui copréside le Groupe de travail. « Pour moi, le message le plus important de ce rapport, c'est qu'il faut inverser cette tendance », a ajouté M. Kjørven. « Mettons fin à cette érosion. Il faut montrer que nous sommes sérieux au sein de ce partenariat mondial et ce, jusqu'à la

date-butoir de 2015 ». D'après le rapport, plusieurs objectifs importants ont été atteints ou sont en voie de l'être atteints à temps grâce aux efforts conjoints de la communauté internationale, des gouvernements, du secteur privé, de la société civile et d'autres parties prenantes. Toutefois, le rapport appelle à une action renforcée dans des domaines tels que la pollution, la santé maternelle et infantile, la prévention du VIH et de l'éducation primaire. Le rapport du groupe de travail a été publié à la veille des réunions annuelles de haut niveau de l'Assemblée générale, où les OMD occuperont une place importante.

POURQUOI LA FED MAINTIENT SA POLITIQUE ACCOMODANTE ?

A la surprise de la plupart des analystes, la Fed a décidé de maintenir son programme de rachat de bons du Trésor et de titres. Avec la baisse progressive du taux de chômage et l'approche du cap des 7%, beaucoup pensaient, comme *The Economist*, qu'elle ralentirait son programme. Aujourd'hui, la croissance étasunienne semble robuste et tout semble réuni pour une accélération en 2014, autour de 3% en rythme annuel. En effet, l'explosion de la production d'hydrocarbures de schistes, la très forte reprise de l'immobilier (qui stimule l'activité doublement, par la construction, mais aussi l'effet richesse produit pour les ménages et les institutions financières) et le desserrement de la contrainte budgétaire, avec la réduction rapide des déficits, concourent tous pour faire de l'année prochaine une belle année pour l'économie étasunienne et enfin accélérer la réduction du chômage. Du coup, Ben Bernanke avait toutes les raisons pour commencer à réduire son programme de rachat de 85 milliards de dollars par mois. *The Economist* notait

justement qu'une légère réduction revenait à seulement diminuer le soutien à l'économie, et qu'on était loin d'une politique restrictive. Mais deux facteurs clés ont sans doute fait pencher la balance : les républicains et les démocrates ne parviennent toujours pas à se mettre d'accord pour augmenter le plafond de la dette (ce qui doit être fait mi-octobre), ce qui crée une incertitude malvenue, qui peut peser sur la croissance et la reprise . Ensuite, les taux longs, qui étaient tombés à 1,6% au printemps, sont brutalement remontés en quelques mois, à 3% en septembre. Cette remontée est dangereuse à plusieurs titres pour l'économie. Tout d'abord, elle va peser sur le déficit puisque le coût de la dette sera plus important pour l'Etat. Ensuite, elle renchérit le financement de l'économie. En surprenant les marchés, la Fed a cassé le mouvement de hausse puisque les taux à dix ans sont retombés à 2,75%. Wall Street sait désormais que la priorité de la banque centrale étasunienne est le soutien à l'activité, d'autant plus que l'inflation est faible. Le point positif de cette décision est qu'elle sécurise en grande partie la croissance étasunienne pour l'an prochain. Ce faisant, la normalisation des taux longs est ralentie à un rythme qui ne menace pas le reste de l'économie. En effet, une remontée trop forte et trop brutale était porteuse de déséquilibres importants et pouvait créer une crise financière. Il ne faut pas oublier que pour des pays dont la dette publique approche 100% du PIB, une augmentation de 100 points de base (un pour cent) du service de la dette implique une hausse, à long terme, des intérêts à payer d'1% du PIB. Cependant, la décision de la Fed n'est pas sans poser plusieurs problèmes. En effet, si la mondialisation empêche la hausse des prix des biens de consommation, du fait de la concurrence des pays à bas coûts, l'inflation n'a pas disparu : elle s'est déplacée sur les actifs, entre Wall Street qui bat les records d'avant la crise

et les prix de l'immobilier qui progressent de plus de 10% aujourd'hui (certes, à un niveau qui semble encore raisonnable). Mais toute cette monétisation pourrait bien nourrir une bulle pour les prochaines années, dont l'éclatement pourrait être plus douloureux qu'en 2008. Si Ben Bernanke a sans doute raison de vouloir éviter toute menace pour l'économie réelle, en revanche, garder ouvert le robinet à liquidités sans avoir véritablement remis la bride sur les établissements financiers est très dangereux. Ce faisant, il sème les graines de la prochaine bulle et du prochain krach.

AMÉRIQUE LATINE CARAÏBE

LE PRÉSIDENT DE LA BOLIVIE DEMANDE LE RESPECT DU DROIT INTERNATIONAL

Le président de la Bolivie, Evo Morales, a lancé un appel au respect des normes internationales et des droits des gouvernants, le lendemain du refus par les États-Unis à son homologue vénézuélien, Nicolás Maduro, du permis de survol de Porto Rico. Lors de l'inauguration des ouvrages de la centrale de gaz naturel liquide de Rio Grande, dans le département de Santa Cruz, le président a insisté sur la nécessité de faire respecter les normes internationales et la dignité des peuples du monde. Evo Morales a insisté sur le fait que le refus de survol du territoire américain au président Maduro, qui allait en Chine, confirme que les États-Unis étaient derrière du blocus qu'a subi l'avion présidentiel bolivien en Europe au début juillet dernier et qui l'a obligé à réaliser un atterrissage d'urgence à Vienne en Autriche. La Confédération Unique des Travailleurs Paysans boliviens a fait état de son rejet à la position de Washington et a exhorté les pays latino-américains à expulser les sièges diplomatiques nord-américains de la région.

SYRIE

POUR THIERRY MEYSSAN, « LA DIPLOMATIE DEVRA DÉBOUCHER SUR UNE VICTOIRE DE LA SYRIE ET UNE PAIX DURABLE »

Dans un entretien accordé simultanément à Algérie patriotique et au Jeune Indépendant, Thierry Meyssan explique comment la Syrie, un pays qui fait face depuis 32 mois à une guerre d'agression des plus meurtrières de l'histoire, a réussi à inverser le rapport des forces en sa faveur. L'analyse de l'intellectuel français suggère aussi un éclairage sur la nouvelle configuration géopolitique de la région, qui ne se dessinera, dit-il, qu'avec la Russie. Quant à la Grande-Bretagne et la France, analyse le politologue, ils seront les grands perdants de la guerre de Syrie. « Pas les États-Unis ! ». Car ces derniers « vont se partager la région avec la Russie » sur les décombres des accords Sykes-Picot de 1916 par lesquels le Royaume-Uni et la France contrôlaient la région.

Comment peut-on expliquer qu'un pays comme la Syrie, moyennement équipé en armes, ait pu contenir une invasion des plus meurtrières de l'Histoire, d'autant plus que derrière cette invasion terroriste, il y a la redoutable machine de l'Otan et le soutien logistique et idéologique sans parcimonie des pays du CCG ?

Thierry Meyssan : La Syrie savait que les États-Unis se préparaient à l'attaquer depuis 2001 —voir à ce sujet le témoignage du général Wesley Clark—. Elle a déjoué plusieurs complots, tel celui visant à la rendre responsable de l'assassinat de l'ancien Premier ministre libanais, Rafik Hariri. Mais elle pensait devoir affronter une guerre classique, pas une vague de terrorisme sectaire. En une douzaine d'années, la Syrie avait ainsi résolu plusieurs problèmes de fond, notamment le remboursement intégral de sa dette. L'Armée arabe syrienne était équipée des matériels essentiels, mais ignorait comment faire face à des jihadistes. De février 2011 à juillet 2012, elle a évité de faire usage de ses armes lorsqu'elle mettait en danger la vie de civils. Ce fut une période particulièrement éprouvante pour elle, durant laquelle elle a perdu plus de soldats que lors de ses guerres contre Israël.

Ce n'est qu'à partir de l'assassinat de ses principaux chefs militaires, le 18 juillet 2012, que l'administration el-Assad a donné l'ordre d'éradiquer les jihadistes par tous les moyens. L'armée a alors adopté les techniques russes, mises au point lors de la guerre de Tchétchénie. La résistance du pays aux envahisseurs s'explique par ces deux étapes. Durant la première année, l'administration el-Assad a cherché à convaincre la population que la campagne occidentale selon laquelle le pays était secoué par une révolution du printemps arabe et que l'Otan allait changer son régime était fausse. À partir de la crise de juillet 2012 et de sa victoire militaire, elle a considéré que la partie était gagnée politiquement à l'intérieur et qu'elle pouvait mobiliser contre l'envahisseur. Ainsi, elle a constitué une milice d'autodéfense par quartier, fin 2012, et l'on a observé les premières vagues d'engagement volontaire dans l'armée arabe syrienne lors de la crise de la ghouta, en août-septembre 2013. Dans une guerre, il n'y a que deux camps. Chacun est forcé de se positionner ou de mourir. Comme partout ailleurs, lorsque la population imagine que son gouvernement va être renversé par un envahisseur, elle se tient en réserve. Elle attend de voir. Mais lorsque la population comprend que l'envahisseur recule, elle se sacrifie pour sauver le pays. En mai 2013, un rapport interne de l'Otan évaluait le soutien à l'administration el-Assad à 70 %, les indécis à 20 %, et les soutiens aux jihadistes à 10 %. Il n'y a plus d'indécis. 90 % des Syriens soutiennent leur Etat, comme 90 % des Français soutenaient de Gaulle après le débarquement allié en Normandie.

Les États-Unis n'appellent plus à la guerre, préconisant aujourd'hui l'option diplomatique alors qu'il y a quelques jours les forces armées US avaient le doigt sur la gâchette, n'attendant que l'ordre du président, commandant suprême des armées, pour lancer des missiles sur la Syrie. S'agit-il d'un miracle ou d'un travail de fond opéré par quelque partie tierce ?

Thierry Meyssan : L'analyse, aussi bien de la Syrie que de la Russie, est que les États-Unis sont une puissance en déclin n'ayant plus la possibilité de lancer de guerre conventionnelle. Rien que cette année, le Pentagone a réduit le format de ses troupes de 20 % et ce processus de « sequestration » devrait se poursuivre

durant les années à venir. D'autre part, les intérêts US qui avaient conduit la Maison-Blanche à planifier cette guerre dès 2001 n'existent plus. À l'époque le vice-président Cheney avait créé une Task Force chargée de réfléchir à l'avenir énergétique. Ses experts étaient convaincus que le monde devrait affronter le « pic oil », c'est-à-dire la raréfaction du « crude oil » (le pétrole de qualité saoudienne). Pour survivre, il fallait donc faire main basse, le plus vite possible, sur toutes les réserves de pétrole et de gaz. Or, les réserves inexploitées principales étaient dans le sud de la Méditerranée, et principalement en Syrie. Cependant, douze ans plus tard, cette analyse est devenue fautive. On sait désormais exploiter d'autres formes de pétrole que le « crude oil », même si cela implique de construire des raffineries adaptées. En outre, le gaz remplace une partie du pétrole et les États-Unis exploitent chez eux et à l'étranger des gaz de schistes. Il n'y aura pas au XXI^e siècle de crise d'approvisionnement en énergie, donc pas de nécessité de s'emparer de la Syrie. Par conséquent, la diplomatie syrienne et russe cherchait depuis mai 2012 à proposer une porte de sortie aux États-Unis. Ce fut l'objet de la conférence de Genève 1, fin juin 2012. La Russie a proposé aux États-Unis d'abandonner le projet de « Moyen-Orient élargi » (Greater Middle-East) et de se partager la région. Obama a accepté cet accord, mais a dû affronter une très forte opposition intérieure. Rien ne s'est passé durant la campagne électorale US, mais Barack Obama a fait le ménage chez lui juste après. Il a d'abord évincé les ultra-sionistes (départ d'Hillary Clinton), puis contraint les partisans de la guerre secrète à démissionner (éviction du général David Petraeus), et enfin les anti-Russes primaires (démission des leaders du Bouclier anti-missiles et de l'Otan). Par la suite, Barack Obama a entrepris de soumettre ses alliés. Il a contraint l'émir de Qatar à abdiquer et son successeur à se retirer de la scène internationale. Il est en train d'obliger le Royaume-Uni et la France à se retirer du jeu. Il n'y a aucun miracle dans tout cela, mais un patient travail diplomatique dont l'objet est d'éviter l'affrontement direct avec les États-Unis et, au contraire, de les accompagner dans leur repli. Ce travail est extrêmement long et chaque jour qui passe est coûteux en vies humaines, mais en définitive, il devrait déboucher sur une victoire de la Syrie et une paix durable.

Si la première puissance mondiale se résout à accepter la réalité du terrain (une Syrie résolument décidée à résister farouchement à toute agression étrangère, une Russie qui n'a nullement l'intention d'abandonner Damas, une opinion publique américaine qui s'en lasse...), comment pouvez-vous expliquer que Paris, vassal de Washington, puisse dire le contraire ? La France a-t-elle un intérêt à déclarer la guerre à un pays souverain ?

Thierry Meyssan : Paralysés par leur déclin, les États-Unis avaient confié au Royaume-Uni et à la France la recolonisation de la Libye et de la Syrie. Ces deux États ont alors conclu le Traité de Lancaster House, en novembre 2010 —donc avant le printemps arabe—, pour mettre en commun leurs « forces de projection », c'est-à-dire leurs forces coloniales. Ils devaient attaquer ensemble et se partager le gâteau selon leurs anciennes zones d'influence : la Libye pour les Britanniques, la Syrie pour les Français. Concernant la Libye, le Royaume-Uni a organisé le soulèvement de Benghazi, non pas sur un mode révolutionnaire, mais sur celui du séparatisme, en donnant aux insurgés l'ancien drapeau du roi Idriss, c'est-à-dire celui de la domination anglaise. Concernant la Syrie, la France a organisé l'Armée syrienne libre en lui donnant comme drapeau celui du mandat français (1920 à 1946). Dans un cas comme dans l'autre, il suffit de voir les drapeaux pour savoir qu'il ne s'agit pas de mouvements révolutionnaires, mais de collaboration avec les anciens occupants. Cependant, si le Royaume-Uni a pu s'installer en Libye, c'est parce que l'Otan est venu détruire la résistance, faisant au total 160 000 morts, selon les rapports internes de la Croix-Rouge. Tandis qu'en Syrie, les trois vétos opposés par la Russie et par la Chine ont dissuadé l'Otan d'intervenir. La France a donc trempé ses mains dans le sang pour rien. À cette question stratégique s'ajoutent le poids de personnalités comme celles du ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius et du chef d'état-major particulier du président de la République, le général Benoît Puga. Le premier est un ultra-sioniste tandis que le second est un catholique lefebvrisme, ensemble ils partagent la même idéologie colonialiste. La France n'a aucun intérêt à tenter de conquérir la Syrie, mais certaines grandes compagnies ont intérêt à faire payer cette conquête par le contribuable français pour leurs profits privés. Au demeurant, le

Royaume-Uni et la France seront les grands perdants de la guerre de Syrie, pas les États-Unis. Car ces derniers vont se partager la région avec la Russie sur les décombres des accords Sykes-Picot de 1916 par lesquels le Royaume-Uni et la France contrôlaient la région.

Certains analystes émettent l'idée que la Syrie, une fois la guerre d'agression finie, quittera formellement la Ligue arabe, car estimant être une puissance régionale, à l'instar de la Turquie et de l'Iran, et qu'il ne servirait plus à rien pour Damas de siéger dans une Ligue qui a la propension, ces dernières années, de livrer ses propres membres à l'ennemi impérialio-sioniste et à l'Otan (Libye, Yémen...). Partagez-vous cette idée ?

Thierry Meyssan : La Syrie, membre fondateur de la Ligue arabe, n'a encore rien décidé à ce sujet. Mais il est certain que le panarabisme du parti Baas ne peut plus se comprendre après comme avant. Le monde arabe est un ensemble culturel, pas politique. Les pires ennemis de la Syrie ne sont pas à Washington, mais à Doha et à Riyad. Au demeurant, le bilan de 68 ans de Ligue arabe est presque nul. Cette structure a toujours été manipulée par les Occidentaux. Cependant la quitter suppose qu'on la remplace par un autre forum régional, organisé sur une base plus saine.

Pensez-vous que le GMO (Grand Moyen-Orient), un projet américain, comme son nom ne l'indique pas, qui consiste à atomiser et à affaiblir les pays arabes face à une entité sioniste plus forte que jamais, est en train de prendre de l'eau ? Cela d'autant que l'entrée en scène de la Russie de Poutine et la volonté de la Syrie de se positionner comme un acteur de poids dans la nouvelle carte géopolitique qui à l'air de se dessiner actuellement, ont tendance à battre en brèche le projet atlantiste ?

Thierry Meyssan : Le projet de « Moyen-Orient élargi » consiste à faire diviser la région par les armées occidentales, non pas pour que les États-Unis s'y garantissent leur approvisionnement en hydrocarbures, mais pour qu'Israël y règne. Si l'on pouvait se tromper à ce sujet en 2003, lorsque George W. Bush l'a évoqué, ce

n'est plus possible aujourd'hui où les États-Unis n'ont plus besoin des hydrocarbures de la région. D'autre part, dans le cadre d'un nouveau partage de la région, la Russie n'a pas plus envie d'entrer en guerre contre Israël que contre les États-Unis. Le plan de Moscou consiste à contraindre Tel-Aviv à abandonner la nature coloniale de son régime comme Prétoria a été contraint d'abandonner l'apartheid. C'est un point très important, car l'origine des guerres dans cette région —comme autrefois dans l'Afrique australe—, ce n'est pas l'existence d'un État en particulier, mais la nature coloniale de son régime.

M. Meyssan vous avez soutenu le coup d'État contre le président Morsi en Égypte, en expliquant que la politique prônée par le président issu des Frères musulmans destitué s'inscrivait dans une logique atlantiste, voire sioniste, et qu'il fallait donc pour l'Égypte, un pays pivot, s'en débarrasser. Mais il se trouve que le général Sissi, l'homme fort du Caire, compose lui aussi avec les Américains et même avec Israël dont l'aviation survole, bombarde et tue en toute liberté au dessus du Sinaï, "dans le cadre de la lutte anti-terroriste". Ne serait-il pas plus juste de renvoyer dos-à-dos et Morsi et Sissi, en ce sens que le nouveau régime au Caire n'a pas jugé utile de soutenir la République arabe de Syrie ?

Thierry Meyssan : En Égypte, toutes les factions ont été subventionnées par les États-Unis. Comme Washington sentait venir l'implosion du pays, il a misé sur tous les protagonistes à la fois, pour être certain que le prochain gouvernement serait un de ses vassaux. Comme vous l'avez dit, je ne soutiens pas le général al-Sissi en particulier, mais le coup d'État consensuel par lequel il a mit fin à la dictature des Frères musulmans. Il reste à l'armée à faire la preuve de ses capacités politiques. J'observe que, pour le moment, la situation est si compliquée que de nombreux acteurs jouent à front renversé. Ainsi, l'Arabie saoudite et les Émirats soutiennent l'armée égyptienne et luttent contre l'armée syrienne, tandis que l'Iran soutient les Frères musulmans égyptiens et lutte contre leurs homologues syriens. Il va falloir un certain temps pour que les choses rentrent dans l'ordre et que les positions à l'intérieur coïncident avec celles à l'extérieur. Quoi qu'il en soit, les rapports entre l'armée égyptienne et les États-Unis sont faits de défiance.

On a oublié que c'est l'armée qui a fait fermer les bureaux des organisations « non-gouvernementales » ouverts par la CIA en Égypte et qu'à l'époque, le Pentagone a suspendu son aide. Il l'a rétablie sous la présidence de Morsi et l'a suspendue à nouveau après le coup d'État militaire. Il est donc erroné de penser l'armée égyptienne en pion US. Nous devons attendre le retour de la paix civile pour savoir comment l'Égypte évoluera.

Pouvez-vous nous analyser la situation au Liban, qui a connu ces derniers temps une série d'attentats meurtriers. Les auteurs de ces attaques voudraient-ils ainsi punir la résistance libanaise que le Hezbollah porte depuis 1982 ? Y a-t-il un lien avec ce qui se passe en Syrie ?

Thierry Meyssan : Les États-Unis prévoyaient d'abord d'utiliser le Liban comme base arrière pour attaquer la Syrie, puis de le détruire en même temps que la Syrie. Au demeurant, de par son histoire et sa géographie, le Liban est totalement et exclusivement dépendant de la Syrie. La seule alternative qui existe actuellement pour lui est de se fragmenter et de se transformer en principauté maronite alliée d'Israël, un projet incarné par Samir Geagea. On peut regretter que le Liban n'ait pas d'autre choix, mais il ne sert à rien de masquer cette réalité. En 2005, les Libanais ont massivement demandé le départ de l'armée syrienne qui y garantissait la paix civile. Celle-ci s'est exécutée, sans discuter. Les Libanais, qui se sentaient humiliés de devoir payer de minuscules bakchich à quelques généraux syriens corrompus, ont alors eu le plaisir d'être pillés à très grande échelle par d'autres Libanais. Depuis le départ de l'armée syrienne, il n'y a plus de services publics. L'État se désagrège au profit des communautés ethnico-religieuses. Actuellement, il n'y a plus d'électricité, chacun étant obligé de payer un groupe électrogène, et il n'y a plus d'eau potable, chacun étant obligé de se faire livrer de l'eau par camion citerne à domicile. Depuis mars, le MI6 britannique a fermé la plupart de ses installations en Jordanie pour les transférer au Liban. On a alors vu débiter une série d'attentats visant non pas à frapper la Résistance, mais à créer le chaos. Pour le moment, la guerre civile n'a pas repris parce que le déséquilibre des forces est tellement en faveur du Hezbollah que personne n'y a intérêt. Quand au Hezbollah, il a rapidement compris que l'ennemi allait le prendre

à revers en Syrie et il est allé s'y défendre. Le plan occidental était bien conçu à la condition d'un bombardement de la Syrie et d'un renversement de son régime laïque. Mais après le revirement US sur la question des armes chimiques, il échouera. Dans un an, la question se posera de savoir si le Liban restera paralysé par ses divisions ethnico-communautaires —imposées par Lakhdar Brahimi lors des accords de Taëf— ou s'il rejoint, partiellement tout au moins, la zone d'influence russe.

DOSSIER PRÉPARÉ PAR JACQUES DAVILA



ÉTAT DES MARCHÉS

ASIE

Fin de semaine en demi-teinte en Asie ce vendredi matin, où l'"effet Fed" s'estompe déjà... A la Bourse de Tokyo, le Nikkei cède 0,3% peu avant la fin de la séance, après avoir bondi de 1,8% la veille pour saluer la décision de la Réserve fédérale américaine de ne pas réduire encore son soutien massif aux marchés financiers mondiaux. Plusieurs places asiatiques restent fermées ce vendredi à l'occasion du Festival d'automne (Hong Kong, Shanghai, Shenzhen, Taiwan, Séoul), et celles qui sont ouvertes terminent la semaine en roue libre après avoir flambé hier : Djakarta cède 1,3% après un bond de 4,6% hier, tandis que la Bourse de Bangkok cède 0,3% (+3,5% hier) et Manille avance encore de 0,3% (+2,8% hier). Enfin, Sydney recule de 0,4%, Singapour lâche 0,6%, tandis que Bombay (indice BSE Sensex) chute de 2,6%, sous le choc d'une remontée surprise des taux directeurs, annoncée ce matin par la banque centrale indienne (à 7,5% contre 7,25%). Les investisseurs continuent de s'interroger sur la politique de la Fed et vont aussi surveiller ce week-end le résultat des élections générales de dimanche en Allemagne. Les sondages donnent gagnant le parti conservateur CDU d'Angela Merkel, mais la chancelière pourrait

avoir à former une coalition avec les sociaux-démocrates du SPD si ses alliés actuels, les libéraux, ne franchissent pas la barre des 5% des votes leur permettant d'entrer au Bundestag. En revanche, une possible entrée du parti anti-Euro "Alternative pour l'Allemagne" (AfD) pourrait déstabiliser au moins passagèrement les marchés financiers européens, estiment les observateurs.

ÉTATS UNIS

Wall Street a fini en nette baisse ce vendredi soir, après ses sommets historiques inscrits suite au statu quo monétaire inattendu de la Fed mercredi. Aucun indicateur économique important n'a été dévoilé outre-Atlantique en cette fin de semaine. Du côté des sociétés, Apple a attiré l'attention alors que la firme commercialise officiellement aujourd'hui ses nouveaux iPhones. En outre, le titre BlackBerry a plongé alors que le Canadien a dévoilé des résultats préliminaires inquiétants pour le second trimestre et a annoncé plusieurs milliers de suppressions de postes... Le DJIA a clôturé en baisse de 1,19% à 15.451 pts, le Nasdaq a reculé de 0,39% à 3.774 pts, et le S&P500 a cédé 0,72% à 1.710 pts. Sur l'ensemble de la semaine, le DJIA a gagné 0,6%, le Nasdaq a progressé de 1,4%, et le S&P500 a augmenté de 1,3%. James Bullard, le président de la Fed de St. Louis, a jugé possible une légère diminution des rachats d'actifs de la Banque centrale américaine le mois prochain, alors que la Fed a décidé cette semaine de finalement opter pour un statu quo monétaire total en maintenant son 'QE' de 85 milliards de dollars par mois.

EUROPE

Les Bourses européennes ont terminé en légère baisse vendredi, en l'absence d'indicateurs ou de résultats d'entreprises notables, et Wall Street était en aussi en déclin, dans l'attente de plusieurs déclarations de responsables de la Réserve fédérale des Etats-Unis, qui pourraient donner une meilleure idée de la probabilité d'un ralentissement de sa politique accommodante dès le mois prochain. À Paris, le CAC 40 a terminé en baisse de 0,06% (- 2,38 points) à 4.203,66 points, avec une progression hebdomadaire de 2,2%. Le Footsie britannique a perdu 0,44%, le Dax allemand a cédé 0,21%, tandis que l'indice EuroStoxx 50 a reculé de 0,31% et le

FTSEurofirst 300 a décliné de 0,23%, tout en enregistrant sa troisième semaine consécutive de progression. Dans ce contexte de prudence, favorisé par l'instabilité liée aux 'quatre sorcières', c'est-à-dire l'expiration le même jour de quatre types de contrats de dérivés du mois en cours, les valeurs défensives ont été privilégiées et l'indice du secteur de la santé enregistre la plus forte hausse sectorielle, de 0,61%.

CHANGE

L'euro baissait légèrement face au dollar vendredi, après des commentaires d'un responsable de la Réserve fédérale américaine (Fed) suggérant que l'institution pourrait commencer à réduire ses mesures d'aide dès octobre. Vers 16H00 GMT (12H00 en Guadeloupe), l'euro valait 1,3522 dollar contre 1,3531 dollar jeudi vers 21H00 GMT. La monnaie unique européenne se repliait aussi face à la devise japonaise, à 134,44 yens, contre 134,57 yens jeudi. Le dollar se stabilisait face à la devise nippone, à 99,42 yens, contre 99,45 yens jeudi. Le dollar se raffermissait à la suite des commentaires de James Bullard, président de l'antenne locale de Saint Louis (Missouri) sur Bloomberg TV, suggérant que la Fed pourrait réduire ses injections de liquidités dès octobre. Vers 16H00 GMT, la livre britannique se stabilisait face à l'euro, à 84,40 pence pour un euro, et baissait face au dollar à 1,6020 dollar pour une livre. La devise helvétique se stabilisait face à l'euro, à 1,2312 franc suisse pour un euro, comme face au dollar, à 0,9104 franc suisse pour un dollar. L'or a terminé à 1.349,25 dollars l'once au fixing du soir, contre 1.365,50 dollars jeudi soir. La devise chinoise a terminé à 6,1205 yuans pour un dollar, contre 6,1212 la veille.

MATIÈRES PREMIÈRES

Les cours du pétrole divergeaient vendredi en fin d'échanges européens, le Brent montant légèrement tandis que le WTI reculait, alors que diminuent les risques sur l'offre au Moyen-Orient. Vers 16H00 GMT (18H00 HEC), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 109,05 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 29 cents par rapport à la clôture de jeudi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en octobre, dont

c'est le dernier jour de cotation, perdait 94 cents, à 105,59 dollars. "Malgré leur volatilité cette semaine, les prix du pétrole ont continué de reculer et devraient terminer en baisse pour la deuxième semaine consécutive à cause de l'apaisement des tensions en Syrie et de la reprise de la production pétrolière libyenne", expliquait Michael Hewson, analyste chez CMC Markets. Les cours du brut avaient commencé la semaine en forte baisse, à la suite de l'accord entre les Etats-Unis et la Russie sur la destruction des armes chimiques syriennes. Ils ont rebondi ensuite de plus de 2 dollars mercredi après l'annonce surprise de la Fed, qui a décidé de maintenir pour l'instant ses injections de liquidités de 85 milliards de dollars par mois. Mais les prix du pétrole ont repris leur tendance baissière jeudi et vendredi, sous le coup de prises de bénéfices, de l'accélération de la production libyenne et des gestes d'ouverture de l'Iran. "Les risques sur l'offre semblent diminuer de plus en plus", relevait-on ainsi chez Commerzbank.

DOSSIER PRÉPARÉ PAR LA RÉDACTION



MANAGEMENT, PATRIMOINE , DROIT

LE SORT DU DOMICILE CONJUGAL LORS DE LA PROCÉDURE DE DIVORCE

Le divorce marque la fin de la communauté de vie. Il convient dès lors de procéder à la liquidation du régime matrimonial. Se pose alors rapidement la question de savoir ce que devient le domicile conjugal après le divorce ? En pratique, les situations diffèrent selon que le logement est la propriété des deux époux, la propriété d'un seul, ou encore s'il est loué par les deux. Il est à noter que lors d'un divorce par consentement mutuel, le prononcé du divorce ne pourra s'effectuer que si le sort des biens a été réglé avant l'audience.

Le domicile conjugal, bien locatif

L'article 1751 du Code civil dispose dans son premier alinéa que « le droit au bail du local, sans caractère professionnel ou commercial, qui sert effectivement à l'habitation de deux époux est, quel que soit leur régime matrimonial et nonobstant toute convention contraire, et même si le bail a été conclu avant le mariage, réputé appartenir à l'un et à l'autre des époux ». Il précise dans son deuxième alinéa qu' « en cas de divorce ou de séparation de corps, ce droit pourra être attribué, en considération des intérêts sociaux et familiaux en cause, par la juridiction saisie de la demande en divorce ou en séparation de corps, à l'un des époux, sous réserve des droits à récompense ou à indemnité au profit de l'autre époux ». S'il s'agit d'une procédure de divorce par consentement mutuel, il appartient aux époux de décider dans le cadre de leur convention de divorce, lequel d'entre eux conservera le bail. En cas de défaut d'accord amiable entre les parties, c'est le Juge aux Affaires Familiales qui tranchera la question de l'avenir du logement. Le Juge pourra ainsi attribuer le logement à l'un ou l'autre des conjoints. Durant la période précédant le jugement de divorce, les époux restent tenus solidairement du paiement des loyers. De plus, avant que le divorce soit prononcé, l'accord des deux conjoints est nécessaire pour demander la résiliation du bail du logement familial.

Le domicile conjugal, bien commun

Il s'agit de l'hypothèse où les époux, mariés sous le régime de la communauté de bien, sont propriétaires du domicile conjugal, acquis pendant le mariage. Le devenir du bien commun va alors dépendre du cadre, amiable ou contentieux, de la procédure de divorce.

- Dans le cadre d'un divorce par consentement mutuel, trois options se présentent aux époux : La vente du bien à un tiers (la vente du bien s'effectue par acte notarié) ; Le rachat par un époux de la part de l'autre époux (L'un des époux cède sa part à son conjoint, à charge pour ce dernier de lui verser une somme d'argent. Cette opération donne lieu à un acte notarié qui sera soumis à l'homologation du Juge aux Affaires Familiales lors de la procédure de divorce par consentement mutuel et prendra effet au jour du prononcé du divorce) ; La signature d'une convention d'indivision. Les époux peuvent décider de divorcer mais de rester, ensemble,

propriétaires du bien. Comme le principe du divorce est de liquider la communauté, il faut sortir l'immeuble de la communauté par le biais d'une convention d'indivision. Les époux se retrouvent dès lors dans la même situation que des co-indivisaires sur le bien.

• Dans le cadre d'un divorce contentieux. Lors de l'ordonnance de non-conciliation, le Juge aux Affaires Familiales va pouvoir attribuer la jouissance du logement familial à l'un des deux conjoints pendant la procédure de divorce sur la base de deux critères essentiels : l'intérêt des enfants (si enfants il y a) et la situation financière des époux. Pendant la procédure de divorce et jusqu'au partage de la communauté, l'époux qui occupe le bien commun pourra être redevable à la communauté d'une indemnité pour la période d'occupation. L'époux sera également redevable de toute détérioration ou dégradation du bien commun qui aura entraîné une diminution de sa valeur. En revanche, la communauté lui sera redevable s'il a participé à une amélioration du bien (droit à récompense). Puis, lorsqu'il prononce le divorce et si aucun accord n'a été trouvé au sujet du bien, le Juge aux Affaires Familiales ordonne simultanément le partage des biens et des dettes de la communauté, c'est-à-dire la liquidation de la communauté. Si les deux ex-conjoints sont en désaccord, c'est le Juge qui décidera de l'attribution préférentiel du logement familial, dans l'attente de la liquidation. Afin de procéder à la liquidation de la communauté, le Juge aux Affaires Familiales va désigner un notaire chargé de ce partage. Le notaire évaluera alors les biens de la communauté et effectuera le partage à parts égales entre les ex-époux. Si ces derniers ne sont pas d'accord avec la proposition du notaire, il leur faudra ressaisir le Juge aux Affaires Familiales pour ce que ce dernier tranche. Lorsqu'une séparation de fait a précédé la dissolution du régime matrimonial, les époux ont la possibilité de demander à ce qu'il en soit tenu compte pour fixer la date de la cessation de la communauté à celle de la séparation de fait. La composition active de la communauté sera alors évaluée à cette date.

Le domicile conjugal, bien indivis

Est indivis le bien qui a été acheté par deux époux ayant souscrit un contrat de séparation de biens. Au moment du divorce, les époux peuvent dès lors rester en indivision ou liquider cette indivision. Pour rester en indivision, l'élaboration d'une convention

d'indivision notariée est exigée. Quant au partage de l'indivision, il s'effectue soit par le rachat d'un des époux de la part de l'autre, soit par la vente du bien immobilier. Dans le cas de la vente du bien, la répartition du prix de vente sera effectuée en fonction de la part de propriété de chacun sur le bien.

Enfin , depuis la loi du 9 juillet 2010 relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants, la possibilité est donnée au Juge aux Affaires Familiales de prendre une ordonnance de protection. Dans le cadre de cette ordonnance de protection, le Juge pourra attribuer la jouissance du logement ou de la résidence du couple au partenaire ou au concubin qui n'est pas l'auteur des violences quand bien même ce dernier serait le propriétaire du bien.

DOSSIER PRÉPARÉ PAR LA RÉDACTION



TABLEAU DE BORD

LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2013 à 9,43 euros de l'heure. Avec cette hausse de 0,3%, le salaire minimum passe à 1430,22 euros bruts mensuels pour 35 heures. Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minima est de: **1679,7 € brut mensuel** dont **254€** de prime BINO. Avec les critères de Guadeloupe les chiffres sont : **9,50 brut ; 1440,86 brut.**

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION:

Au 3e trimestre 2012, l'indice des loyers commerciaux est à 108,17 points et augmente de 2,72% sur un an.

Au 3e trimestre 2012, l'indice du coût de la construction est à 1648 points et augmente de 1,48% sur un an.

POPULATION

POPULATION 2011: 401 784 habitants

OFFRE

PIB 2011 : 7 910 dont 34 % de PIB non marchand (2 690)

IMPORTATIONS 2011: 2 664

RESSOURCES TOTALES : 10 853

DEMANDE

CONSOMMATION 2011: 8 488 (5 126 ménage et 3 362 administration)

INVESTISSEMENT 2011 : 1 476

EXPORTATIONS 2011 : 889

DEMANDE TOTALE : 10 853

PRIX

JUILLET 2013 : - 0,1% sur un mois ; 0,8 % sur un an

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI (A B C) EN juillet 2013 : 67 770 (+3,3% sur un an).

OFFRES D'EMPLOI EN JUILLET 2013 : - 18,9% sur un an

EMPLOI MARCHAND au 30 septembre 2012 : 49,8 (dont 8,5 industrie , 7,5 construction, 33,8 service marchand)

EMPLOI NON MARCHAND EN 2010 : 48577 dont 36 282 fonctionnaires (état 15212, collectivités locales 15 729 , santé 5341).

ENTREPRISES CRÉÉS

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES en 2012 : 5015

DOSSIER PRÉPARÉ PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE